

OBJET : DÉLIBÉRATION POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Le directeur des Finances publiques d'Occitanie et de Haute-Garonne terminera en fin d'année 2022 la énième restructuration des services des Finances publiques dans notre département.

Partout sur le territoire des fermetures s'ajoutent aux fermetures, remplaçant quelquefois ces dernières par une permanence hebdomadaire aléatoire.

Chaque jour, nos administrés sont amenés à se déplacer, prendre contact avec ces services, pour un paiement, une question, un conseil.

Nous sommes engagés dans un projet de développement de notre territoire pour accueillir demain de nouveaux citoyens, des emplois et des entreprises. Cela ne pourra se faire sans des services publics de proximité et de pleine compétence. Le démantèlement de ces services publics en milieu rural participe à la désertification de ces territoires. De surcroît, la défenseure des droits a souligné dans son dernier rapport la fracture sociale que crée l'inégalité d'accès au numérique dans notre pays.

Les missions qu'exercent au quotidien les personnels de nos trésoreries sont essentielles pour les usagers, la population, les élus, le développement de notre territoire.

La mise en place de points d'accueil, en maison France Service (MFS) ou autres, n'apportent pas la qualité du service que nos administrés ont en droit d'attendre, les impôts qu'ils payent ont la même valeur sur le pays, le service qui leur est dû doit être le même partout.

Enfin, la période inflationniste que nous traversons va mettre en péril le financement des collectivités et prendre à notre charge les missions de l'État va devenir de plus en plus compliqué.

Nous exigeons donc que l'État continue à assumer pleinement son rôle républicain par la réimplantation de trésoreries de proximité sur notre territoire, avec le plein exercice de compétences en matière de recouvrement de l'impôt et de tenue des comptes des collectivités locales et établissements publics locaux.

Par délibération, le conseil municipal affirme son attachement à un réseau des Finances publiques de proximité et de pleine compétence. Nous demandons que la direction régionale des Finances publiques de la Haute-Garonne donne les moyens humains et matériels pour créer et développer ces centres des Finances publiques.

Ainsi fait et délibéré à, les jours, mois et an susdits.